



Genève, le 18 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soulagement partiel à Genève

La Fédération des Entreprises Romandes (FER Genève) est soulagée de voir les entraves au fonctionnement de l'économie genevoise progressivement allégées. Si la levée de l'interdiction pesant sur les services à la personne est une bonne nouvelle, la situation du commerce et de la restauration reste alarmante. La FER Genève souligne avec satisfaction le dispositif de réduction de l'horaire de travail (RHT) complété, notamment en faveur des entreprises formatrices. Sur le plan fédéral, il faut saluer l'augmentation de l'enveloppe dévolue aux cas de rigueur. Néanmoins, une harmonisation rapide des mesures entre les cantons doit être mise en place pour éviter tout risque de distorsion des marchés.

Le Conseil d'Etat genevois a annoncé la levée de l'interdiction pesant sur les services à la personne. Ces activités devront respecter strictement les plans de protection renforcés, sous la surveillance des autorités. C'est un signal positif. En revanche, la situation des commerces et des restaurants reste critique. Une réévaluation fréquente des mesures est plus que jamais nécessaire pour préserver l'économie de conséquences toujours plus dommageables à long terme. La FER Genève salue l'instauration d'une indemnité en faveur des entreprises formatrices qui bénéficiera à près de 500 apprentis. Destinée à soutenir et à valoriser les jeunes en formation, celle-ci vise à compenser le fait que les RHT ne sont pas versées pour les apprentis.

Blaise Matthey, directeur général de la FER Genève, se félicite que la pression du télétravail ne soit pas accentuée davantage. «Les entreprises paient un lourd tribut à cette crise. Il faut rappeler les efforts immenses qu'elles ont déployé pour développer des plans de protection, adapter leur organisation et équiper leurs locaux. Le télétravail a fait ses preuves mais les entreprises doivent pouvoir y recourir lorsque la situation le nécessite et non le voir imposé de manière générale et unilatérale.»

Sur le plan fédéral, l'augmentation à un milliard de francs du montant consacré aux cas de rigueur ainsi que l'extension des prestations versées en cas de réduction de l'horaire de travail sont des nouvelles encourageantes. Elles sont le signe que les demandes des acteurs économiques ont été entendus. La FER Genève appelle néanmoins à une harmonisation rapide des diverses mesures cantonales au risque de voir l'économie genevoise faire les frais d'une rigueur cantonale excessive.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faitière, créée en 1928. Elle soutient les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 28'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Véronique Kämpfen, directrice communication – 079 641 98 91 – veronique.kampfen@fer-ge.ch